

## Conseil Communautaire du 31 mai 2018

### DELIBERATION 16 : TRANSPORTS SCOLAIRES TARIFS

#### Intervention d'Alban BRUNEAU

Il est important, nous semble-t-il, de nous engager à notre tour sur l'accessibilité totale au réseau de transport en commun, pour des considérations sociétales comme environnementales.

Car on peut soigner à l'infini les réseaux, les infrastructures, les horaires, tant que le tarif demeure un frein ou une barrière pour recourir aux transports en commun, nous ne connaissons pas de développement significatif dans ce domaine.

De plus en plus d'agglomérations s'engagent dans cette voie.

Nous le réclamons depuis plusieurs années, mais nous avons convenu que casser la barrière de l'argent, de la monétisation des transports en commun ne pourrait se faire que progressivement chez nous.

Alors saisissons-nous des sujets pour faire dans le progressif. A l'occasion de grandes manifestations, lors des pics de pollution ou encore ici s'agissant du transport scolaire.

D'autant plus que la tarification retenue de 40 Euros, tout comme cette subite augmentation totalement arbitraire de 5 Euros comme pour se rattraper en une fois de n'avoir pas augmenté pendant plusieurs années, a peu de sens.

Le coût de cette mesure s'élève à 70.000 Euros, une goutte d'eau dans notre budget.